

VOTEZ POUR LE SNEPAP-FSU !



SYNDICAT À L'ÉCOUTE ET DE PROXIMITÉ, LE SNEPAP-FSU EST S'EST MOBILISÉ POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE TOUS AU COURS DU DERNIER MANDAT !

EN APPORTANT VOTRE SOUTIEN À LA LISTE RÉGIONALE DU SNEPAP-FSU LE 6 DÉCEMBRE, VOUS NOUS PERMETTEZ DE POURSUIVRE LES ACTIONS QUE NOUS MENONS POUR VOUS !

NOS CANDIDAT.ES

| NOM | PRENOM | CORPS | AFFECTATION |
|-----------|------------|-------|---------------------------|
| LOUIS | Malory | CPIP | SPIP NANCY |
| PEDEN | Bastien | CPIP | SPIP STRASBOURG |
| MUNIER | Manuella | CPIP | SPIP CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE |
| ROQUES | Christiane | CPIP | DISP GRAND EST |
| DORIGUZZI | Laurent | CPIP | SPIP EPINAL |
| DEMMER | Aurélie | DPIP | SPIP 10/52 |
| POUX | Thierry | DPIP | SPIP NANCY |
| FAZLIC | Julien | CPIP | SPIP EPINAL |
| PHILIPP | Jérôme | CPIP | SPIP SARREGUEMINES |
| FINIELZ | Nicolas | CPIP | SPIP MULHOUSE |
| DIRAND | Henri | CPIP | SPIP BAR LE DUC |
| JACOB | Joel | PS | CP SAINT MIHIEL |

CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE !

Ce vote s'effectue par **correspondance** ou directement à l'**urne** dans les bureaux de vote où vous êtes inscrit-es pour ce scrutin.
Les documents permettant de connaître votre bureau de vote seront affichés dans les services au plus tard le 6 novembre 2018.
Votre Bulletin de vote doit comporter ni rature, ni surcharge.



12-14 rue Charles Fourier - 75013 Paris
Tél : 07.69.17.78.42
Tél : 07.86.26.55.86
Mél : snepap@free.fr



Le SNEPAP-FSU est engagé depuis plus de 60 ans pour l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire.

Affilié à la FSU, deuxième organisation syndicale de la fonction publique, notre syndicat bénéficie d'un soutien et d'une reconnaissance entière par notre fédération.

Le SNEPAP-FSU est un syndicat pleinement multi-catégoriel. Nous rassemblons et défendons tous les personnels de l'administration pénitentiaire, qu'ils soient titulaires ou contractuels, exerçant en établissement, en SPIP ou en DISP. **Nous existons et évoluons grâce à vous, nous militons au plus près des terrains et défendons vos idées.**

Historiquement, le SNEPAP-FSU est fortement implanté dans les SPIP. Pour quelle raison ? Il a tout simplement contribué à la naissance et au développement de ces services en portant **des mandats novateurs comme :**

- La mise en place de l'autonomie des services et la création de la filière Insertion et Probation
- La reconnaissance de la probation contemporaine avec la mise en exergue de l'évaluation comme principe fondateur de la prise en charge des usagers
- La pluridisciplinarité.

Fort de cet engagement, notre syndicat a su muter et attirer de nouveaux personnels ! Cette croissance s'est encore confirmée aux dernières élections de 2014 où de nombreux agents des établissements pénitentiaires et des DISP ont voté pour le SNEPAP-FSU.



BILANS ET PERSPECTIVES DE LA RÉGION EST

A l'issue des élections professionnelles de décembre 2014, **vous avez permis au SNEPAP-FSU de siéger dans la totalité des comités techniques SPIP de la Région.**

Fort de cette confiance, en tant que représentants du SNEPAP-FSU, **nous avons eu à cœur d'œuvrer sans concession pour la défense de vos intérêts :**

- Présence à toutes les audiences DISP spécifiques aux questions des SPIP
- Présence à tous les CT départementaux (au moins 2 par an), et sollicitations de CT exceptionnels si besoin
- Diffusions d'informations syndicales essentielles à l'ensemble du personnel, adhérent ou non à notre organisation
- Déplacements sur l'ensemble du territoire, notamment dans le cadre de HMI (Heures Mensuelles d'Informations)
- Sollicitation des différentes directions (SPIP, DISP) pour résoudre des difficultés rencontrées par des agents
- Tenues régulières de Congrès Régionaux
- Vigilance accrue sur tous les projets immobiliers : déménagements des sièges et MO des SPIP, audits des SPIP en MF, ouverture de Lutterbach et des autres établissements pénitentiaires annoncés, afin de faire remonter l'avis des personnels sur les projets
- Participation aux débats sur les RH, risques psycho-sociaux, sécurité, radicalisation, pratiques professionnelles
- Participation active au mouvement des SPIP (organisation de manifestations au niveau local et régional, courriers adressés aux parlementaires, rencontres avec la presse, participation à une audience avec la DAP, etc...)

Syndicat multi-catégoriel, nous sommes persuadés que l'apport des savoirs de chacun enrichit la pratique de tous !

A ce titre, **nous avons :**

- Dénoncé la réforme statutaire scandaleuse de la filière IP
- Soutenu le mouvement des personnels de surveillance qui n'a pas abouti à des avancées majeures
- Publié un guide pour les Agents Non Titulaires et dénoncé le non respect de leurs droits (indemnité de résidence, ...)
- Sollicité le recrutement d'agents culturels dans les établissements pénitentiaires
- Questionné la DISP sur la fiche de poste et la sécurité des agents PSE
- Rappelé régulièrement la charge de travail croissante du personnel administratif et leur nombre insuffisant
- Tenu informé tous les psychologues de la DISP des avancées de la création de leurs corps

Au cours du prochain mandat, **le SNEPAP-FSU poursuivra ses actions de dialogue social et d'interpellation de l'interrégion afin que tous les personnels soient toujours mieux considérés.**

Nous continuerons de militer pour des Ressources Humaines suffisantes notamment avec la mise en place d'organigramme dans les SPIP, et pour l'obtention d'espaces de travail répondant aux normes d'hygiène et de sécurité.

Nous poursuivrons nos déplacements sur le territoire. Aller à votre rencontre est indispensable pour échanger sur nos revendications et vous aider à la résolution de vos difficultés !

Nous resterons également fidèles à notre tradition : mener une réflexion sur nos métiers et nos missions. Ainsi, à l'aune des revendications portées par le SNEPAP-FSU, nous resterons particulièrement attentifs aux actualités décisives tels que le déploiement du Référentiel des Pratiques Opérationnelles, les questions liées au traitement de la Radicalisation, le projet de Loi de la Programmation pour le Justice.

C'EST QUOI ÊTRE UN SYNDICAT ?

Pour le SNEPAP-FSU, être un syndicat de militants c'est avant tout être au service de tous les agents ! C'est la raison pour laquelle :

- **Nous nous engageons à représenter et informer, sans critère d'appartenance, tous nos collègues** comme lors des CAP par exemple. Et nous ne restreignons pas l'accès à l'information par la saisie d'un mot de passe secret...
- **Nous sommes le seul syndicat à ouvrir régulièrement à toutes personnes intéressées nos congrès régionaux** ainsi que nos formations syndicales dédiées à l'animation des Comités Techniques Locaux
- **Nous œuvrons pour que l'égalité femmes/hommes ne soit plus un mythe !** Même si la représentativité est imparfaite lors de ces élections professionnelles, le SNEPAP-FSU saisit cette opportunité pour faire avancer la règle de la parité
- **Nous sommes impliqués sur la prévention des risques psychosociaux aussi** bien au niveau national que local, afin d'amender au mieux les textes proposés par l'administration et donc défendre le bien-être des personnels
- **Pour les droits des personnels :**
 - Individuellement, par le soutien et les conseils
 - Collectivement, par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de lutte (droits horaires, réforme statutaire etc.)



LE SNEPAP-FSU AGIT GRÂCE À CET ENGAGEMENT RÉGIONAL !

Le SNEPAP-FSU est un syndicat œuvrant pour la reconnaissance et la protection des personnels. C'est là notre action au quotidien :

- **Pour les CPIP**, le SNEPAP-FSU milite pour de meilleures conditions de travail ! Ces dernières passeront :

- Par **l'augmentation des ressources humaines** pour atteindre une charge de travail acceptable (60 dossiers). N'oublions pas que les 1500 postes promis mettront au moins 5 ans à arriver dans les services et que la nouvelle réforme pénale risque d'accaparer les agents sur des missions élargies (comme par exemple le présentiel).

- Par une **réelle prise en considération des besoins** en terme de moyens matériels (locaux SPIP avec des normes de sécurité optimum, conditions d'accueil décentes pour les usagers, véhicules de fonction en nombre suffisant, etc.).

Enfin, au-delà de notre déception quant au relevé de conclusion (accès à la catégorie « petit A » de la filière sociale), **nous nous battons pour que les CPIP puissent tous accéder dans de bonnes conditions à la nouvelle Classe Exceptionnelle en 2021.**

- **Pour les DPIP**, la pseudo-reforme de 2017 est méprisante ! C'est la raison pour laquelle, le SNEPAP-FSU se bat au quotidien pour la **réouverture des négociations**. Aussi bien pour l'accès à la catégorie A+ qui se justifie par la multiplication de leurs responsabilités que par une négociation pour un accès juste au dernier grade de classe exceptionnelle (le Graf). Parallèlement, **nous dénonçons une carence d'effectifs avec plus de 70 postes vacants** qui a pour conséquence une couverture de plusieurs résidences administratives par un seul DPIP ! Nous veillerons donc à un recrutement en plus grand nombre afin de combler ce vide.

- **Depuis 2012, seul notre syndicat se bat pour la création du corps des psychologues.** Alors qu'aucune autre organisation syndicale n'a défendu ces personnels, nous avons porté au quotidien, dans toutes les audiences, la création de ce corps ministériel. Après un combat acharné et beaucoup de patience, cette année 2018 a vu des avancées significatives. Et grâce à notre persévérance, un dispositif de titularisation sur poste émerge enfin ! **Pour ce futur corps, nous serons le seul syndicat pénitentiaire à siéger à la CAP des psychologues pour les 4 prochaines années.**

- **Pour les personnels de surveillance**, le SNEPAP-FSU milite pour l'accès à la **catégorie B** du fait de l'évolution du métier. Pour exemple, certains modules type « Respect » apportent une dimension pédagogique et un rôle majeur dans la réinsertion des détenus.

Le SNEPAP-FSU a conscience que le relevé de conclusion de début 2018 est insatisfaisant ! Les surveillants se voient confier de plus en plus de tâches dans un contexte de surpopulation carcérale toujours croissante. L'institution doit leur donner les moyens, humains et matériels, de travailler dans des conditions dignes !

Pour les personnels de surveillance évoluant en SPIP, le SNEPAP-FSU milite pour la **reconnaissance de leur spécialité** qui implique la possibilité d'avancement au grade de 1er surveillant tout en restant sur le même site.

- **Pour les personnels administratifs** qui voient les tâches qui leur incombent se multiplier, leur quotidien professionnel se détériorer, le SNEPAP-FSU exige :

- Une **progression de carrière plus dynamique** et plus équitable avec la remise en question du RIFSEEP.
- Une **revalorisation des grilles indiciaires** à la hauteur des missions et des responsabilités exercées.

Le secrétariat général devra remédier à ces injustices !

- **Pour les Agents non-titulaires**, le SNEPAP-FSU revendique leur intégration, la rémunération sur la base d'un indice, le paiement des indemnités de résidence et l'octroi des primes MOM.

Nous réclamons un véritable plan de résorption de l'emploi précaire !